

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Reprenons deux auditions à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la Commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France ; elles nous donnent des arguments objectifs de refus du projet.

1- Audition de M. Henri PROGLIO, Président d'EDF de 2009 à 2014 (13 décembre 2022)¹.

Le président honoraire d'EDF explique tout d'abord qu' « *au vu du peu de ressources naturelles de la France, le gouvernement d'alors s'était lancé 3 défis : indépendance énergétique, compétitivité du territoire et défi du service public de l'électricité, défis adossés à un choix technologique clair, l'hydraulique et le nucléaire... L'injection du renouvelable dans le système impose une flexibilité au nucléaire qu'il n'a pas...* »

« **Tout a dérapé avec la décision prise au doigt mouillé de la politique du mix énergétique avec la part du nucléaire réduite de 75-80% à 50%...** Les énergéticiens allemands étaient à la ramasse totale et l'Allemagne était totalement vulnérable en matière énergétique. Comment voulez-vous que ce pays qui a fondé sa richesse, son efficacité et sa fiabilité sur son industrie accepte que la France dispose d'un outil compétitif aussi puissant qu'EDF à leur porte ? »

« *La loi NOME qui consiste à imposer à EDF de vendre à prix cassé, puisque inférieur de 25% au prix de revient de sa production électro-nucléaire, à ses propres concurrents pour qu'ils puissent vendre leur énergie aux concurrents d'EDF, cette loi a fait la fortune des traders qui prétendent vendre de l'énergie verte... Et pour couronner le tout, il fallait définir un prix de marché qui a été indexé sur le prix du gaz... Pourquoi ? alors qu'on n'en utilise pas ?* »

« **Le renouvelable n'est pas utile en période de pointe** ».

Force est de constater que lorsqu'il fait froid, le vent ne souffle pas, comme cela a été le cas dans la période de froid de début décembre 2022.

En revanche, quand les températures ont été douces juste avant Noël 2022, l'éolien a produit, mais on n'en avait pas besoin ; plusieurs réacteurs nucléaires ont été mis à l'arrêt parce que le réseau électrique n'en avait pas besoin, ni en France, ni en Europe.²

2- Audition de M. Yves BRECHET, ancien Haut-Commissaire à l'énergie atomique de 2012 à 2018, membre de l'Académie des sciences (29 novembre 2022)³.

L'ancien Haut-commissaire affirme que nous sommes face à « **une méconnaissance de l'ensemble du problème énergétique** » et que « **la politique énergétique du pays a été décidée par un canard sans tête.** »

Il a souligné qu'il « *est important de comprendre comment la cohérence d'une stratégie industrielle a cédé la place à l'opportunisme d'une stratégie de communication.* »

¹ https://videos.assemblee-nationale.fr/video.12629753_63989173d5cd8.souverainete-et-independance-energetique-de-la-france--m-laurent-michel-ministere-de-la-transiti-13-decembre-2022?timecode=11663240

² <https://www.tf1info.fr/economie/electricite-edf-laisse-un-reacteur-nucleaire-a-l-arret-en-raison-des-temperatures-douces-2244026.html>

https://www.youtube.com/watch?v=L0ZX3moD_mQ

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/ceindener/l16ceindener2223010_compte-rendu.pdf

« La doxa prônant le passage de 75% à 50% de la capacité électro-nucléaire, la confusion entre la puissance installée et la puissance délivrée, l'omission des coûts de réseaux et de stockage dans l'évaluation des aspects économiques des différentes sources d'électricité, le refus de procéder à une analyse de fond des expériences faites chez nos voisins témoignent au mieux d'une naïveté confondante. »

« L'Etat français peine à assumer ce qui est un atout qui lui donne une électricité à 90% décarbonée... En 2018, il prend une décision lourde de conséquences en abandonnant la filière à neutrons rapides. Il est très important de comprendre que la filière à neutrons rapides est la clé de la fermeture du cycle qui est lui-même la clé d'un nucléaire durable et indépendant en termes de ressources. A ce titre, c'est un outil de souveraineté nationale du point de vue énergétique et industriel. »

« L'incapacité à penser l'ensemble du système énergétique conduit à des PPE qui sont un collier de perles gadgets là où on aurait besoin d'un câble robuste... »

« La gestion de l'intermittence des ENR et leur déploiement massif conjugué avec la perte de capacités pilotables, plusieurs fois signalés par l'Autorité de Sureté Nucléaire, conduit à une dépendance grande vis-à-vis du gaz au niveau européen ce qui présente un risque géopolitique grave. »

« Il est absurde de dépenser des milliards pour décarboner une électricité déjà décarbonée et casser la souveraineté énergétique en installant à marche forcée des chimères d'une nouvelle énergie dont le caractère renouvelable ne saurait cacher qu'elle est surtout non pilotable ce qui suppose l'existence d'un complément thermique ou nucléaire pour compenser les inévitables à-coups. »

« Ces constatations sont autant de signes que l'analyse scientifique et technique a déserté les rouages décisionnels de l'état. »

Ces deux interventions démontrent, s'il en était besoin, les faiblesses du mix énergétique fondé sur un développement massif des ENR intermittentes, ses insuffisances et son coût exorbitant pour la collectivité. C'est pourquoi il ne faut sacrifier ni la santé des personnes, ni la biodiversité, ni le patrimoine bâti et paysager, à des objectifs à la fois irréalistes et néfastes pour l'économie de notre pays.

Un avis défavorable s'impose.

Avec mes salutations distinguées,

Edith de PONTFARCY

A consulter : Rapport n° 1028 du 30 mars 2023 de l'Assemblée nationale
FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE *visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France*⁴

⁴ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/ceindener/16b1028_rapport-enquete.pdf